



Bilan du séminaire sur l'observation responsable des cétacés organisé par l'équipe Quiétude du CEDTM

**Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité
Avec le soutien de la DMSOI et de la DEAL**

Ce mardi 21 janvier s'est tenue, à l'Hôtel Boucan Canot, une journée inédite d'échanges réunissant la majorité des acteurs de l'activité d'observation des cétacés et les institutions (Sous-Préfecture, DMSOI, DEAL, RNMR, OFB, Gendarmerie Maritime).

Cet événement, qui a fait salle comble, fût l'occasion non seulement d'aborder les enjeux environnementaux et socio-économiques de l'activité d'observation responsable mais aussi de favoriser les réflexions autour de l'encadrement renforcé de l'activité, dès la prochaine saison et sur le long-terme.

Première partie : Retour sur la pratique du Whale-Watching à la Réunion et ailleurs

Après une matinée riche consacrée à des présentations et résultats d'études (GLOBICE, CEDTM, DEAL/DMSOI, Nouvelle-Calédonie, Préfecture maritime de la Méditerranée) permettant de poser le contexte actuel de la situation d'observation des cétacés à La Réunion, des intervenants de Nouvelle-Calédonie et de France hexagonale sont venus partager leur retour d'expérience concernant la réglementation appliquée sur leurs territoires.

L'équipe a également fait un tour d'horizon sur les études à travers le monde décrivant les impacts négatifs que l'activité peut engendrer si elle est mal pratiquée et mal encadrée. La répétition des impacts à court terme (dérangement des temps de repos, de nourrissage, de socialisation, évitement des bateaux ou baigneurs etc.) pouvant être induite par la distance, la trajectoire d'approche, le nombre de bateaux autour d'un groupe de cétacés, peut engendrer des impacts à long terme sur les populations. C'est le taux d'exposition, c'est à dire la fréquence et le temps auxquels les cétacés sont exposés qui est important à prendre en compte et sur lequel il faut agir aujourd'hui à La Réunion.

Un bilan de l'activité a été dressé par l'équipe Quiétude sur les 8 années de son existence, **mettant en avant des chiffres actualisés sur l'état de l'activité afin d'en poser ses limites** et de protéger au mieux cétacés et tortues marines.

« Le problème lié à l'activité d'observation des cétacés est aujourd'hui quantitatif, avec des bateaux trop nombreux sur le plan d'eau, réalisant parfois plusieurs rotations par jour. Il y a en effet au moins 115 bateaux recensés (structures professionnelles et associatives) entre Saint-Leu et Le Port qui sont autorisés à faire des sorties d'observations de cétacés, sans compter les bateaux de plaisanciers. Ces sorties sont régulièrement regroupées sur le sec de Saint-Gilles, une zone très restreinte d'environ 50 km². Certains sont, heureusement, plus vertueux, se soucient de la préservation des animaux et nous les encourageons ! »

commente Jonathan Cotto, Chargé de mission Quiétude CEDTM

“ Plusieurs études dans le monde dont une à La Réunion soulignent le fait qu’au-delà de trois bateaux sur une zone d’observation il y a un dérangement significatif pour les baleines et les dauphins. D’autres études montrent que les mères et baleineaux sont les groupes les plus sollicités en saison des baleines à bosse mais aussi les plus vulnérables. Ce sont donc ces individus à prioriser en termes de mesures de protection, ainsi que le fait de réduire le nombre de bateaux sur une zone d’observation.” souligne Audrey Cartraud, Chef de projet Quiétude CEDTM

Cas d'usage dans d'autres TOM :

En Nouvelle-Calédonie, territoire qui interdit la mise à l'eau avec les cétacés, il est interdit d'approcher à moins de 300 m des groupes mère/baleineau, afin de préserver leur tranquillité.

2ème partie : Des ateliers d'échanges et de réflexions

Atelier 1 - Partagez votre vision d'un whale-watching idéal pour La Réunion

Atelier 2 - La sécurité nautique dans l'activité du whale-watching

Atelier 3 - Comment voyez-vous la formation des usagers de la mer ?

Atelier 4 - Quels outils pourraient être mis en place afin d'arriver à une activité écoresponsable ?

L'après-midi a été consacrée à des ateliers et à des temps d'échanges sur différentes thématiques afin **de donner la parole à tous les acteurs.**

Le sous-préfet de Saint-Paul a participé aux ateliers de l'après-midi et a fait une intervention pour clôturer le séminaire afin de rappeler les points critiques de l'activité d'observation des cétacés ainsi que sur la volonté de l'Etat d'agir sur l'encadrement de l'activité.

Avec le soutien financier de



Pour rappel, ce séminaire avait seulement pour objectif de discuter de pistes de réflexion concernant un encadrement renforcé de l'activité mais, en aucun cas de prendre des décisions liées à la réglementation, qui sont entre les mains des autorités compétentes en charge.

À propos du CEDTM

Le Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM) est une association de loi 1901 qui œuvre pour la conservation des tortues marines et des habitats associés à l'échelle de La Réunion et du sud-ouest de l'océan Indien. Composé d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs, ingénieurs, écologues, animateurs, administrateurs, tous œuvrent ensemble afin de mener à bien des projets d'observation, de réhabilitation des plages de ponte, d'écologie ou de coopération régionale. En 2017, l'équipe Quiétude du CEDTM est mise en place. Son objectif principal est de veiller à la tranquillité et au bien-être des mammifères marins et des tortues marines dans les eaux réunionnaises. Plus d'informations : cedtm-asso.org.

Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM)

19, Cité des Frangipaniers - 97424 Piton Saint Leu, La Réunion

(+262) 02 62 91 35 28

www.cedtm.org / www.quietude-cetaces.re

Contact Presse

Impulse Communication La Réunion

Marie Legrand

marie@impulse-communication.fr - Tel. 06 93 11 68 53

Avec le soutien financier de





S'abonner

Rechercher ...



ALERTE

Saint-Denis : Studio Universal souffle sa soixantième bougie Il y a 20 heures

< >

Accueil > Actualités > Société

Kiosque – Le Quotidien

Observation des baleines : vers un durcissement de la réglementation

par **Pascale ENTZ** — 23 janvier 2025 dans À La Réunion, Actualités, Société

0 0



Partager sur Facebook Partager sur Twitter Partager sur LinkedIn

L'engouement pour l'observation des baleines est tel qu'il en devient source de tensions sur le plan d'eau et perturbe les mammifères marins. Afin de trouver des pistes de réflexion pour un encadrement renforcé de cette activité – qui fera l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral cette année – l'équipe Quiétude du CEDTM organisait mardi, à Boucan Canot, un séminaire avec l'ensemble des acteurs.

Si la saison des baleines 2024 a été, selon Globice, la troisième meilleure saison avec 416 baleines à bosses observées, elle n'a toutefois pas été aussi exceptionnelle que celle de 2023 où 1 156 individus avaient été recensés. S'il y a eu presque trois fois moins de baleines, en revanche le nombre de bateaux, lui, n'a pas diminué. Les 115 bateaux (hors plaisanciers) présents entre Le Port et Saint-Leu « ont apporté une pression énorme », souligne Jonathan Cotto, chargé de mission à Quiétude *.

L'équipe Quiétude du Centre d'études et de développement des tortues marines (CEDTM) organisait mardi un séminaire regroupant « les transporteurs de passager, les structures de plongées, les loueurs de bateaux, les associations et les gestionnaires, les institutions avec la Deal, la réserve marine, la direction de la mer, pour définir ensemble des pistes de réflexions pour un encadrement renforcé de l'activité dès la saison 2025 », dit Audrey Cartraud, chef de projet Quiétude. Une nécessité au vu du développement de l'activité d'observation des baleines.

En 2009, une charte d'approche a été élaborée. L'observation des baleines était alors proposée par 12 structures. Dix ans plus tard elles étaient 52 – un premier arrêté préfectoral basé sur la charte d'approche est alors pris – et aujourd'hui on compte 65 structures. En 2021 les mises à l'eau ont été interdites dans la réserve marine. En 2024 Quiétude a recensé 416 mises à l'eau. Des collisions ont eu lieu, avec des traces d'hélices retrouvées sur des baleineaux. « Il faudrait faire les mises à l'eau un peu plus loin », dit-il en soulignant que 9 à 15 % des mises à l'eau se font avec des animaux actifs et que les trajectoires d'approche ne sont pas toujours respectées non plus.

Il souligne également que la communication par VHF sur la position des animaux « met trop de pression » sur les mammifères marins. Notamment sur les dauphins dont l'observation est également très demandée, même quand il y a beaucoup de baleines, et avec lesquels le taux de mise à l'eau a doublé depuis 2020.

Jonathan Cotto explique que partout où l'observation des baleines existe on a constaté plusieurs phases : la découverte, la compétition, la confrontation et la stabilisation. Ici, « en 2024 on est au milieu de la confrontation », dit-il en soulignant que l'aspect qualitatif tend à se dégrader. « Il y a trop de monde, donc la réglementation est moins respectée », affirme-t-il.

Les comportements d'évitement et de fuite des animaux, tout comme parfois des comportements de défense ou d'intimidation attestent du dérangement occasionné par l'activité humaine. Une étude a montré que la présence des bateaux et baigneurs pouvait également modifier le temps de repos des baleines.



Des propositions sans débat

Au-delà du constat sur lequel tout le monde s'accorde, quelles solutions trouver pour que l'observation des baleines puisse perdurer tout en garantissant la quiétude des baleines et de leurs baleineaux. Les ateliers mis en place dans le séminaire – quel serait le Whale watching idéal ? Comment assurer la sécurité nautique ? Comment former les usagers de la mer ? Quels outils pour une activité écoresponsable – visaient à y répondre. Le Sypral (Syndicat des professionnels des activités de loisirs de La Réunion), qui souhaite que le Whale watching soit considéré comme une filière, estime que « La Réunion pourrait être un modèle vertueux, et ce ne sont pas les professionnels qui sont les moins vertueux ». Il veut être force de proposition pour qu'il n'y ait pas d'interdiction de nage avec les baleines. Car « on aime ce qu'on connaît », souligne Agnès Lavaud, chargée de mission au Sypral. Le syndicat propose de réduire le nombre de sorties par structure, que chacun dispose d'une autorisation d'occupation temporaire déclarée par la régie des ports, que les bateaux soient clairement identifiés par un pavillon, que l'on réduise la communication autour de l'observation des baleines et qu'on interdise les Go-pro. L'idée d'interdire les prises de photo (sauf par les opérateurs) est aussi avancée par d'autres. « Nous avons fait ces propositions par écrit », dit Agnès Lavaud, faute d'avoir le temps de les présenter.

Saluant la démarche de concertation, estimant important que l'Etat puisse entendre les positions des différents acteurs, elle note que « beaucoup sont sortis frustrés » car il n'y a pas pu y avoir de débat sur les propositions des uns et des autres.

« J'ai eu l'impression que les questions étaient dirigées par rapport à ce qu'ils attendent du prochain arrêté », dit un des participants en rappelant que le sous-préfet a annoncé que l'arrêté serait plus restrictif. « Tout interdire serait se tirer une balle dans le pied. Avant, août septembre octobre était une saison morte, aujourd'hui tous les Airbnb sont pleins, c'est une manne financière énorme », dit Christian Lucca qui est à la fois loueur de bateau et moniteur de plongée.

Attentes de la clientèle

Il regrette que certains ne respectent pas l'arrêté actuel, car « ce sont ceux qui font les choses bien qui vont en pâtir ». Il propose de ne faire qu'une seule rotation par jour avec six participants maximum – « ce que je fais déjà » – et qu'il y ait un agrément pour les acteurs professionnels qui pourrait être retiré au bout de deux infractions. La question de la formation a été abordée (cinq existent ou sont en train de se monter) et une est en cours de création et l'idée a été émise d'inclure dans la formation des professionnels un volet sur la gestion de l'attente de la clientèle – exacerbée par la communication et les photos sur les réseaux – qui veut à tout prix voir des sauts, une baleine et son baleineau... L'idée de rendre systématique la formation sur la plateforme Omega créée par Quiétude a aussi été lancée, tout comme celle de restreindre les locations de bateaux à ceux qui connaissent la réglementation. Si l'observation des baleines est devenue une activité économique, elle est aussi pratiquée par des passionnés dont Gaëtan Hoarau, de l'association citoyenne de Saint-Pierre (ACSP), était apparemment le seul représentant. Il ironise sur la quiétude des baleines lorsqu'on autorise des prélèvements de squame au fusil arbalète sur des baleineaux, estimant que « les dérogations exceptionnelles ne passent pas forcément un bon message ». S'il déplore le business fait sur le dos des baleines, et regrette de n'avoir pas pu exprimer son désaccord avec l'idée de filière du Sypral, et s'il note que la protection des baleines soit beaucoup plus prise en considération que la préservation des coraux, il estime que la question à se poser pour limiter la croissance des structures sur le plan d'eau est celle de notre modèle touristique.

Défendant « l'accès à tous les Réunionnais à leur patrimoine naturel » et l'idée qu'une connexion avec les animaux dans leur milieu naturel est « le meilleur moyen de forger la conscience environnementale collective locale », il souhaite que les mises à l'eau des passionnés hors structures puissent perdurer. Il propose un maintien des contrôles pour le respect de la réglementation, la suppression de la défiscalisation pour les engins motorisés aux énergies fossiles, limiter à deux le nombre de sorties par bateau et par jour, et, même si cela paraît difficile, « défavoriser l'arrivée de toute nouvelle structure commerciale ».

Lui aussi avoue avoir été un peu déçu car, même si « c'est bien qu'il y ait des échanges, mais, dit-il, » ça aurait été mieux de discuter à partir d'un projet et d'arriver à un consensus ».

Pascale ENTZ

- Créée en 2017, l'équipe Quiétude est composée de 3 personnes ayant pour mission de sensibiliser au respect des mammifères marins et tortues marines, collecter des données sur les interactions Hommes-cétacés, et promouvoir une activité responsable.

Des réglementations différentes

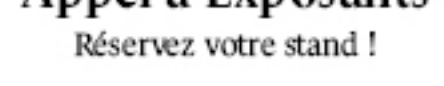
La réglementation actuelle interdit déjà de perturber intentionnellement les espèces protégées et une approche à moins de 100 mètres est interdite dans les aires marines protégées. À La Réunion l'arrêté préfectoral de 2021 prévoit une période de quiétude (9 heures à 18 heures et mise à l'eau de 9 heures à 16 heures), pas de mise à l'eau dans la réserve, ni s'il y a plus de 5 bateaux en observation, ni si les animaux sont actifs, durée d'observation dans l'eau limitée à 45 minutes (15 minutes si d'autres navires sont en attente) vitesse limitée à 4 nœuds dans une zone de 300m autour des cétacés, le capitaine et le chef de bord doivent avoir les connaissances et compétences requises pour une approche respectueuse...

En Méditerranée, entre les Alpes Maritimes et la Corse, la nage avec les dauphins a pris fin en 2023.

En Nouvelle-Calédonie, le nombre de bateaux à 100 mètres d'une baleine est limité à quatre et depuis 2019 l'approche des baleineaux est interdite. Toutefois, des dérogations pourraient être accordées à la demande des opérateurs professionnels dans le futur.

Abonnez-vous pour accéder à tout notre contenu.
Cliquez [ici](#) pour choisir votre formule d'achat.

Déjà abonné(e) ? [CONNECTEZ-VOUS](#)



Tags : Une 1

Article précédent

Alcool : moins de consommateurs à la Réunion, mais des quantités plus importantes

Article suivant

Vote sans suspense au Sénat pour le budget de Bayrou, toujours sous pression

Voir aussi



Vote sans suspense au Sénat pour le budget de Bayrou, toujours sous pression

23 janvier 2025



Alcool : moins de consommateurs à la Réunion, mais des quantités plus importantes

23 janvier 2025



Saint-Pierre : le projet balén qui inquiète les riverains

23 janvier 2025

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

LAISSER UN COMMENTAIRE

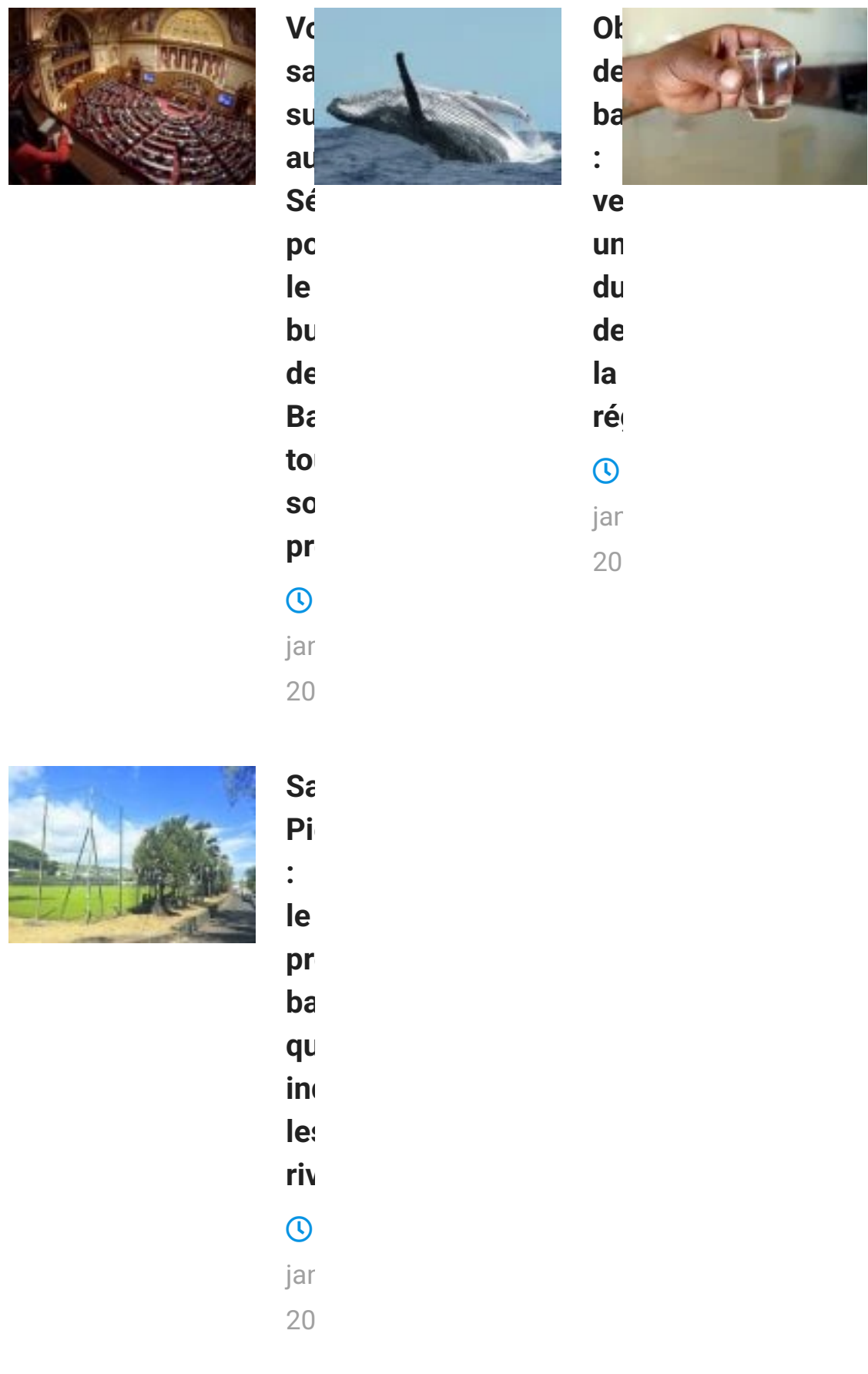
La Une



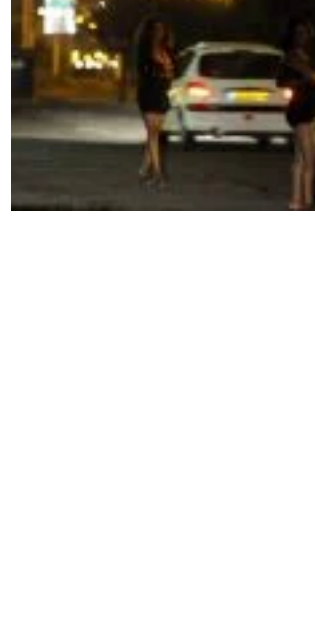
LIRE CE NUMÉRO



Articles récents



Les articles les plus lus



S'abonner

Téléchargez notre application



Nous contacter

Qui sommes-nous ?

Mentions légales

Politique RGPD

Charte d'utilisation

CGV



Bilan du séminaire sur l'observation responsable des cétacés organisé par l'équipe Quiétude du CEDTM à la Réunion

Publié le Samedi 25 Janvier 2025 à 06:38



Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité et avec le soutien de la DMSOI et de la DEAL



Ce mardi 21 janvier s'est tenue, à l'Hôtel Boucan Canot, une journée inédite d'échanges réunissant la majorité des acteurs de l'activité d'observation des cétacés et les institutions (Sous-Préfecture, DMSOI, DEAL, RNMR, OFB, Gendarmerie Maritime).

Cet événement, qui a fait salle comble, fût l'occasion non seulement d'aborder les enjeux environnementaux et socio-économiques de l'activité d'observation responsable mais aussi de favoriser les réflexions autour de l'encadrement renforcé de l'activité, dès la prochaine saison et sur le long-terme.

Première partie : Retour sur la pratique du Whale-Watching à la Réunion et ailleurs

Après une matinée riche consacrée à des présentations et résultats d'études (GLOBICE, CEDTM, DEAL/DMSOI, Nouvelle-Calédonie, Préfecture maritime de la Méditerranée) permettant de poser le contexte actuel de la situation d'observation des cétacés à La Réunion, des intervenants de Nouvelle-Calédonie et de France hexagonale sont venus partager leur retour d'expérience concernant la réglementation appliquée sur leurs territoires.

L'équipe a également fait un tour d'horizon sur les études à travers le monde décrivant les impacts négatifs que l'activité peut engendrer si elle est mal pratiquée et mal encadrée. La répétition des impacts à court terme (dérangement des temps de repos, de nourrissage, de socialisation, évitement des bateaux ou baigneurs etc.) pouvant être induite par la distance, la trajectoire d'approche, le nombre de bateaux autour d'un groupe de cétacés, peut engendrer des impacts à long terme sur les populations. C'est le taux d'exposition, c'est à dire la fréquence et le temps auxquels les cétacés sont exposés qui est important à prendre en compte et sur lequel il faut agir aujourd'hui à La Réunion.

Un bilan de l'activité a été dressé par l'équipe Quiétude sur les 8 années de son existence, mettant en avant des chiffres actualisés sur l'état de l'activité afin d'en poser ses limites et de protéger au mieux cétacés et tortues marines.

« Le problème lié à l'activité d'observation des cétacés est aujourd'hui quantitatif, avec des bateaux trop nombreux sur le plan d'eau, réalisant parfois plusieurs rotations par jour. Il y a en effet au moins 115 bateaux recensés (structures professionnelles et associatives) entre Saint-Leu et Le Port qui sont autorisés à faire des sorties d'observations de cétacés, sans compter les bateaux de plaisanciers. Ces sorties sont régulièrement regroupées sur le sec de Saint-Gilles, une zone très restreinte d'environ 50 km2. Certains sont, heureusement, plus vertueux, se soucient de la préservation des animaux et nous les encourageons ! » commente Jonathan Cotto, Chargé de mission Quiétude CEDTM

"Plusieurs études dans le monde dont une à La Réunion soulignent le fait qu'au-delà de trois bateaux sur une zone d'observation il y a un dérangement significatif pour les baleines et les dauphins. D'autres études montrent que les mères et baleineaux sont les groupes les plus sollicités en saison des baleines à bosse mais aussi les plus vulnérables. Ce sont donc ces individus à prioriser en termes de mesures de protection, ainsi que le fait de réduire le nombre de bateaux sur une zone d'observation." souligne Audrey Cartraud, Chef de projet Quiétude CEDTM

Cas d'usage dans d'autres TOM :

En Nouvelle-Calédonie, territoire qui interdit la mise à l'eau avec les cétacés, il est interdit d'approcher à moins de 300 m des groupes mère/baleineau, afin de préserver leur tranquillité.

2ème partie : Des ateliers d'échanges et de réflexions

Atelier 1 - Partagez votre vision d'un whale-watching idéal pour La Réunion

Atelier 2 - La sécurité nautique dans l'activité du whale-watching

Atelier 3 - Comment voyez-vous la formation des usagers de la mer ?

Atelier 4 - Quels outils pourraient être mis en place afin d'arriver à une activité écoresponsable ?

L'après-midi a été consacrée à des ateliers et à des temps d'échanges sur différentes thématiques afin de donner la parole à tous les acteurs.

Le sous-préfet de Saint-Paul a participé aux ateliers de l'après-midi et a fait une intervention pour clôturer le séminaire afin de rappeler les points critiques de l'activité d'observation des cétacés ainsi que sur la volonté de l'Etat d'agir sur l'encadrement de l'activité.

Pour rappel, ce séminaire avait seulement pour objectif de discuter de pistes de réflexion concernant un encadrement renforcé de l'activité mais, en aucun cas de prendre des décisions liées à la réglementation, qui sont entre les mains des autorités compétentes en charge.

Belzamine Ludovic



Rédacteur en chef de Megazap.fr depuis 15 ans. [En savoir plus sur cet auteur](#)



DANS LA MÊME RUBRIQUE :



Lundi 27 Janvier 2025 - 13:36

Un rendez-vous couronné de succès pour les Outre-mer au Sirha Lyon



Lundi 27 Janvier 2025 - 06:39

Les saveurs de La Réunion s'exportent en collaboratif au Sirha

Nouveau commentaire :

Se connecter Twitter

Nom * :

Adresse email (non publiée) * :

Site web :

http://

Commentaire * :

B

I

U

« »

URL

☐ Me notifier l'arrivée de nouveaux commentaires

VOTER

Recherche



Recherche avancée



Inscription à la newsletter

Entrez votre adresse email

OK



Suivez-nous sur Google News

Commentaires

CATFISH : FAUSSE IDENTITÉ : les épisodes inédits et en VF à découvrir dès le 26 septembre sur MTV

Deuxième prénom écrit pour des raisons personnelles

24/01/2025 15:04

Nouveau casino en ligne ou plateformes établies : laquelle vous convient le mieux ?

Merci pour cet éclairage sur les différences entre nouvelles plateformes et celles bien établies !

23/01/2025 17:44

Nouveau : La série mexicaine "Passion et Pouvoir" arrive dès le 4 décembre sur Novelas TV

Passion et pouvoir film series complet

22/01/2025 08:37

Programmation "Ultra Fiers I" : La "Génération e-sport" ultramarine à l'honneur dans une série documentaire disponible sur La 1ère

Plus qu'une compétition, l'e-sport devient un pont entre les territoires ultramarins, fédérant un...

16/01/2025 15:45

Polynésie : TNTV fait sa rentrée le 13 janvier !

Cool

16/01/2025 03:22

Carte de Couverture Mobile Réunion

Opérateur



Les données sont fournies par les opérateurs de téléphonie mobile. Les données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les données sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

Les News les + lus

"Les Outre-mer face aux risques naturels majeurs" au sommaire de "Outre-mer, et si on bougeait les lignes ?" en février sur les chaînes La 1ère et les plateformes la1ere.fr et France.tv

24/01/2025

"Lamour Lé Dou" : le grand retour événement sur Réunion la 1ère

22/01/2025

Sept ultramarins en quête d'identité aux quatre coins du monde au cœur de "Outre-Mer, autres terres", le podcast de l'offre numérique ultramarine de France Télévisions

22/01/2025

La saga "Cinquante Nuances", la partie 3 de "Cobra Kai", "Five Nights at Freddy's"... : Le programme complet du mois de février sur Netflix

24/01/2025

Nouveau : "À la poursuite du meilleur rougail saucisses" ce lundi sur Canal+ Réunion

27/01/2025



GIGAFIT : un succès impressionnant avec l'ouverture de 8 nouveaux clubs en 2025 en France dont 1 en Martinique

Gigafit, la franchise française leader du fitness premium, poursuit son succès fulgurant et annonc...

08/01/2025 09:21

Dimitri Payet s'engage avec la Banque Alimentaire des Mascareignes pour venir en aide à Mayotte

Très touché par la situation critique à Mayotte, Dimitri Payet, figure emblématique du football...

23/12/2024 15:57

L'engagement citoyen et la pratique d'un numérique responsable, vainqueurs de l'Orange Cup 2024

Cette année, 2160 jeunes réunionnais de 9 à 10 ans ont participé au challenge de football sporti...

26/11/2024 09:22

La Réunionnaise Sylvaine Cussot remporte la 4e édition du MARATHON DES SABLES Jordanie

Le MARATHON DES SABLES est bien plus qu'une simple course. C'est une véritable expérience d...

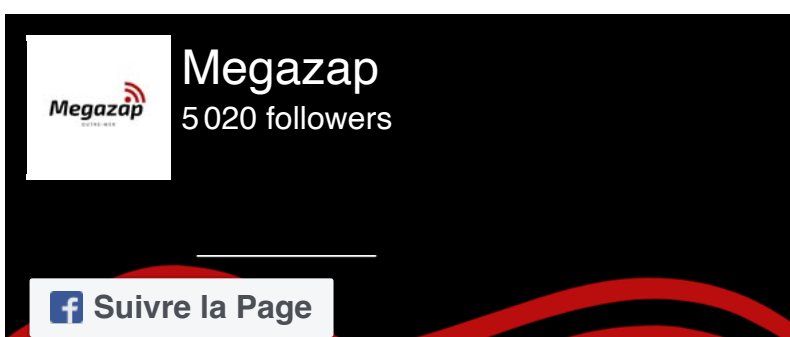
12/11/2024 14:07

L'Assec Natation annonce le Meeting National de Saint-Paul les 8, 9 et 10 novembre 2024

L'Assec Natation organise son Meeting National du 8 au 10 novembre 2024 à la piscine Josseli...

27/10/2024 08:13

Forum



Suivre la Page

Megazap il y a 9 minutes

Le groupe Inovista, nouveau mecène des théâtres départementaux de La Réunion <https://buff.ly/4hfQRPs> #LaRéunion



MEGAZAP.FR

Le groupe Inovista, nouveau ...

En 2025, les théâtres départementaux...

2

Commenter

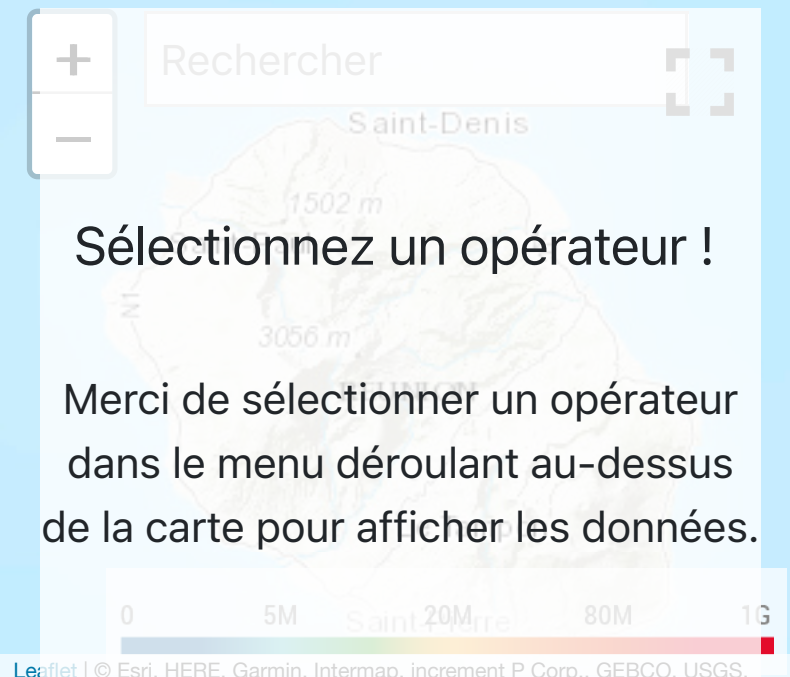
Partager

Megazap

il y a environ une heure

Carte des Débits de Téléchargement Mobile Réunion

Opérateur



Les données sont fournies par les opérateurs de téléphonie mobile. Les données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les données sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.



[Annonces légales](#) [Marchés Publics et Avis Administratifs](#) [Publireportages](#)

[Courrier des lecteurs](#) [Podcast de Pierrot](#) | [f](#) [x](#) [@](#)

[Faits divers](#) [Politique](#) [Société](#) [Social](#) [Économie](#) [National](#) [International](#)

ÉPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA À LA RÉUNION



C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !



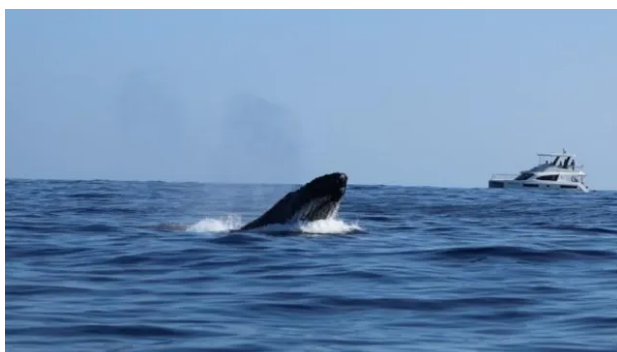
ÉL TOUT C DE

Revenir à la rubrique : Société

Durcissement des règles d'observation des cétacés : le dernier mot désormais aux autorités

39 commentaires

Ecrit par P.B. – le dimanche 26 janvier 2025 à 06H33



Crédit Photo : CEDTM



VOTRE NOUVELLE APPLI

L'OUEST POULAVI

APPLICATION DISPONIBLE SUR





Le Territoire de l'Ouest lance sa nouvelle application mobile !

- Mes actes
- Mon agenda
- Mes notifications
- Mes registres
- Mes démarches
- Je gère mes déchets
- Je reste connecté

Menu Accueil Recherche

Interdiction de la mise à l'eau, d'observer les mamans/petits ou encore formation obligatoire... les acteurs liés à l'activité d'observation des cétacés se sont donnés rendez-vous ce mardi 21 janvier 2025 à l'hôtel Boucan Canot. Une première journée de travail afin d'établir les pistes de réflexion pour un renforcement de la réglementation.

Un record de 1156 baleines observées en 2023 ; 416 en 2024 et la présence de bateaux de plus en plus pressante sur les cétacés. Face à ce constat, les acteurs de l'activité d'observation touristique des baleines poussent la réflexion sur le renforcement des règles. Le séminaire est organisé à l'initiative de l'équipe Quiétude du Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines (CDTM) avec le soutien des services de l'État.

Newsletters

Recevez l'essentiel de l'actualité

Abonnez-vous et recevez les dernières actualités.

Adresse e-mail *

Je m'abonne !

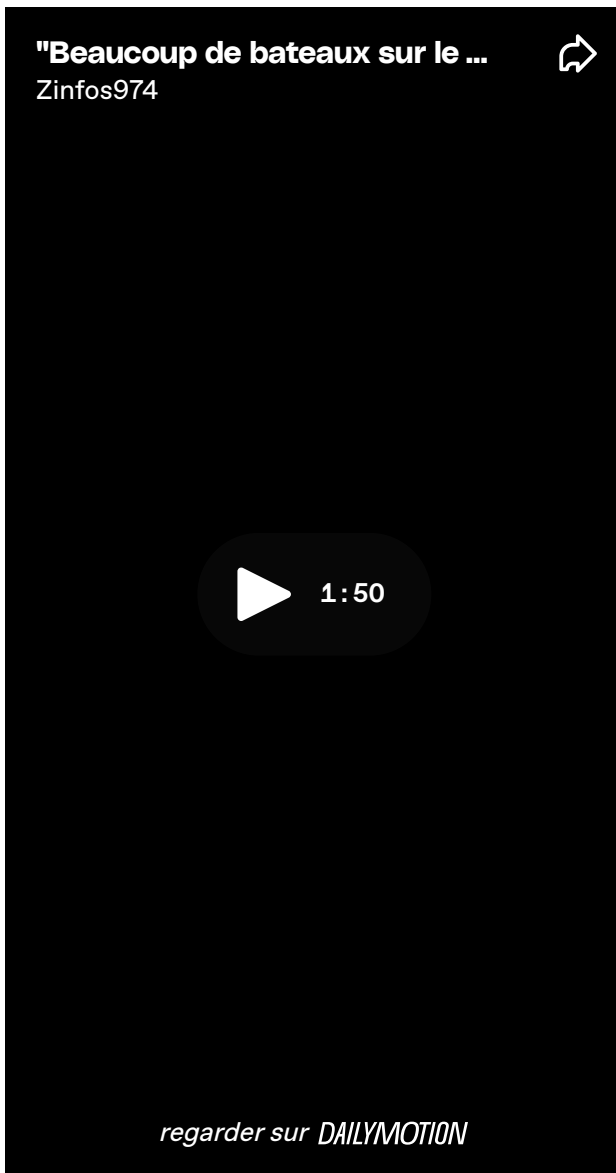
EN CONTINU

- 10H59** Maurice suspendue de la SADC pour ne pas avoir contribué aux missions de paix en RD Congo et au Mozambique
- 10H52** Philippe Lo-King-Fung, ancien président des prud'hommes, décède d'un malaise en plein tribunal
- 10H20** Une antenne de la police municipale à Bras-Fusil et 10 nouvelles caméras
- 10H12** Violent incendie dans un appartement à Saint-Pierre
- 07H53** Grève des agents communaux du Tampon : un "mouvement très puissant qui vient du petit personnel"
- 07H33** Baba Cité : carton plein pour le festival des tout-petits
- 07H18** [Communiqué] Saint-André manque d'eau, que font nos décideurs politiques ?
- 06H56** "Shattiment" de PLL est certifié single d'or

TOP 10

1





“On arrive à un point où la pression qui s'exerce n'est plus vraiment tenable”, explique Jean-Marc Dancy, porte-parole de Globice Réunion. De juin à octobre, les baleines à bosse viennent pour se reproduire, s'occuper de leur petit et se reposer. “Une période durant laquelle elles sont très vulnérables. C'est aussi précisément la période où on peut les voir et ici se mettre à l'eau avec elles”, apporte son expertise scientifique l'ONG.



Vol entre Paris et La Réunion : une mule décède d'une overdose

2

Joneskilla a le visage tuméfié après une agression sauvage à Commune Primat

3

Mayotte : les passagers d'un kwassa-kwassa caillaient les policiers en pleine mer

4

Future Elvis pourrait être baptisée ce mardi

5

[Communiqué] Beauséjour : le futur Fayard ?

6

Le député Jean-Hugues Ratenon jugé ce mardi pour conduite en état d'ivresse manifeste

7

Taxé de "mahophobie", Jean-Hugues Ratenon accuse Estelle Youssouffa de "cracher sur les Réunionnais"

8

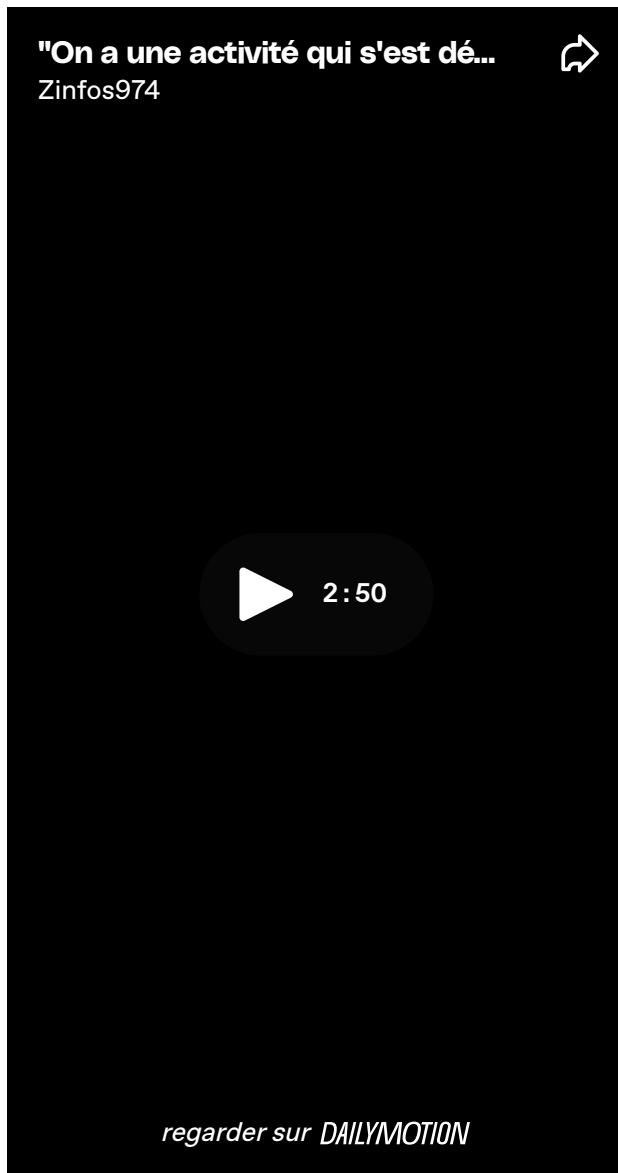
Le Tampon : mort d'un nourrisson de deux semaines, une enquête ouverte

9

Victimes de jets de galets, les gendarmes marquent le coup, mais défendent le mis en cause

10

Concession d'exploitation de la rivière des Remparts : la DEAL doit revoir sa copie



115 bateaux recensés

Les activités en lien avec l'observation des cétacés sont en effet en hausse.

"Le problème lié à l'activité d'observation des cétacés est aujourd'hui quantitatif, avec des bateaux trop nombreux sur le plan d'eau, réalisant parfois plusieurs rotations par jour", indique Jonathan Cotto, chargé de mission Quiétude CEDTM. 115 bateaux (structures professionnelles et associatives), autorisés à faire des sorties d'observations de cétacés, ont

Téléchargez L'application

Disponible sur Google play | Download on the App Store

Résultat Loto du 27/01/25

1 ^{er}	3	10	24	39	48
2 nd	1	8	11	38	49

Résultat complet

Résultat Euromillions du 24/01/25

2	11	19	30	49	★
---	----	----	----	----	---

PK 962 2825

Résultat complet

été recensés entre Saint-Leu et Le Port. "Ces sorties sont régulièrement regroupées sur le sec de Saint-Gilles, une zone très restreinte d'environ 50 km². Certains sont, heureusement, plus vertueux, se soucient de la préservation des animaux et nous les encourageons !", se réjouit-il.

Une augmentation de bateaux et des mises à l'eau qui a forcément pesé sur la tranquillité des baleines, mais aussi des dauphins présents dans les eaux côtières tout au long de l'année. "Plusieurs études dans le monde, dont une à La Réunion, soulignent le fait qu'au-delà de trois bateaux sur une zone d'observation, il y a un dérangement significatif pour les baleines et les dauphins. D'autres études montrent que les mères et baleineaux sont les groupes les plus sollicités en saison des baleines à bosse, mais aussi les plus vulnérables. Ce sont donc ces individus à prioriser en termes de mesures de protection, ainsi que le fait de réduire le nombre de bateaux sur une zone d'observation", souligne Audrey Cartraud, cheffe de projet Quiétude CEDTM.

À lire aussi : [Saison des baleines : Haro sur le plan d'eau](#)

Une vingtaine de PV dressés

L'essor des vidéos d'approche, notamment de mise à l'eau à proximité de ces géants des mers,

accentue encore davantage l'engouement.

À lire aussi : [Fin de la saison des baleines : période critique pour les animaux, attention aux observations](#)

Une vingtaine de procès-verbaux sont ainsi dressés par an par les autorités de contrôle. Un quart de ces PV sont amenés jusqu'au tribunal maritime.



Le "whale watching", c'est aussi une filière économique dont le programme WWAOU se charge notamment de saisir les mécanismes d'offre et de demande ou encore de mesurer les revenus et les emplois générés. À La Réunion, le chiffre d'affaires serait de l'ordre de 8 millions d'euros par an. Un chiffre à prendre avec des pincettes, soumis à de nombreuses extrapolations, particulièrement sur le revenu déclaré par les opérateurs, insiste en visio*conférence Frédéric Sandron, directeur de l'IRD, coordonnateur du programme.

L'enjeu est donc de trouver l'équilibre

entre préservation des cétacés et développement socio-économique d'une activité. Formation obligatoire des skippers, révision de la zone et période de quiétude, fin de l'exception de mise à l'eau... ”dans tous les cas, un nouvel arrêté doit être pris avant la fin du mois de mai”, ont déclaré les services de la DMSOI.

Thèmes : Baleine

Avez-vous aimé cet article ?

Partagez-le sans tarder sur les **réseaux sociaux**, abonnez-vous à notre **Newsletter**, et restez à l'affût de nos dernières actualités en nous suivant sur **Google Actualités**.



Dans la même rubrique

**Future Elvis
pourrait être
baptisée ce
mardi**

**Vapoteurs,
alcool et
octroi de mer
: la Région
répond
sèchement à
un médecin
addictologue**